



ADHESIONS 2020-2021

Les adhésions à notre Amicale pour l'année 2020-2021 sont à envoyer par la poste à l'ASCRA ou bien à déposer dans la boîte aux lettres à partir du **26 / 06 / 2020**.

L'adhésion devra être faite avant toute inscription aux activités.

Tarif annuel : 17 € + licence éventuelle.

Le détail du prix des différentes licences est indiqué sur le bulletin d'adhésion. Ce bulletin (à imprimer) se trouve sur le site internet.

Documents à fournir :

- Bulletin d'adhésion complété
- Certificat médical valable 3ans (photocopie à faire par l'adhérent) autorisant la pratique de la ou des activités auxquelles vous souhaitez vous inscrire durant l'année. La date du certificat doit donc être postérieur au 01/07/2017.
- Règlement par chèque